

## ABONNEMENT

Un an... 13 fr.  
Six mois... 9 »  
Trois mois... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 29 OCTOBRE

## Margouillis socialiste

Si le bon peuple de Belgique et le peuple de Paris aussi ne savaient, d'ores et déjà, ce qu'est le socialisme et les avantages extraordinaires qui en découlent, les voici, maintenant, parfaitement renseignés : le groupe socialiste de la Chambre française lui assène sur la tête une proclamation, adressée aux élus belges, qui pèse autant que vingt discours de M. Guesde. C'est un chef-d'œuvre de sonorité, d'académisme, de bel ordonnancement oratoire, avec des pauses nécessaires pour les reprises d'haleine, les virgules bien placées pour amener le geste du conférencier « parlementaire... » Car ce sont des parlementaires qui parlent — et ils ne s'expliquent pas là comme M. Coustant à Choisy-le-Roi devant ses électeurs, — bougre et fichtre...!

Nos socialistes, réunis en groupe à la Chambre, donnent au peuple la définition suivante des doctrines qu'ils préconisent. Lisez avec composition, je vous en prie.

« Le socialisme prépare la paix entre les peuples, et il assure l'autonomie nécessaire, la liberté sacrée des groupements historiques, la vivante diversité des nations libres et amies. Par l'unité de la doctrine et la spontanéité profonde des adhésions, par l'unité de la lumière et la multiplicité des foyers, le socialisme est, pour tous les peuples, à la fois national et universel : il est le bien vivant qui relie l'esprit de la patrie à l'esprit de l'humanité. »

Est-ce clair, ce socialisme qui est à la fois « national et universel », par « l'unité de la lumière et la multiplicité des foyers » ? Les Wallons et les Flamingants qui liront ou auxquels on traduira ce mortier philosophique, bâilleront comme carpes et penseront que le Français « dégoise » chiquement ; — mais après ? qu'en restera-t-il dans leur esprit quand, un peu plus tard, ils apprendront que le même M. Guesde qui a rédigé le manifeste, est venu prêcher à Roubaix la création d'une grande Internationale socialiste où se fondront « l'unité de la lumière et la multiplicité des foyers » ? Quand, enfin, on leur parlera franchement, c'est-à-dire haïneusement, trahissement, jésuitiquement, de ces frères allemands, français ou suisses qui viennent leur faire concurrence et prendre une partie de leur travail ?...

Ils comprendront alors qu'il y a une différence entre le langage de réunion publique et le limon théorique, entre les faits et les formules ou les promesses ; ils comprendront qu'il existe autant de socialismes que d'individualités gueuantes, autant de doctrines que de circonstances diverses où elles doivent se produire.

Avant-hier, M. Guesde était partisan d'une grande association parlementaire ; hier, il ne désirait plus qu'une entente internationale sur quelques points et enfin la réunion officielle du « parti » barbotant. Aujourd'hui il s'enlise dans des phrases gluantes qui signifient, au demeurant, que chaque clan socialiste agira à sa guise, selon ses sympathies ou ses besoins. On ne saurait mieux démontrer l'im-

possibilité où est notre groupe parlementaire d'aboutir à une œuvre d'ensemble, à une « codification » et une appréciation de théories, en raison des divergences d'opinion qui séparent M. Goblet et M. Guesde, celui-ci de M. Sembat, ce dernier de Faberot, Faberot de Colvignac ou de Charpeatier, etc., etc. « amen ».

Au surplus, quand le frère Guesde, rédacteur du manifeste « aux frères belges », entame les promesses d'avenir, il les fait aussi troubles que ses définitions. Voici ce qu'il offre :

« De ce libre accord de toutes les forces prolétariennes et de toutes les volontés bonnes, surgira une société nouvelle qui abolira d'homme à homme ce règne de la force hypocrite qui s'appelle le capitalisme, et de peuple à peuple, ce règne de la force brutale qui s'appelle le militarisme. »

« Plus de capitalisme » et « la classe », c'est-à-dire plus d'armée... Si le peuple comptait là-dessus — et non sur ses bras — pour tranger et se chauffer cet hiver, il aurait, le pauvre, le ventre creux et les pieds gelés !... Il est vrai que, d'autre part, M. Guesde et consorts sont à l'abri de ces infirmités, et ce que ces cadets-là se fient du vrai peuple, de l'ouvrier ni gobeur, ni braillard, ni soulard, c'est rien de le dire.

Mais un jour viendra — oh ! combien nous le souhaitons proche ! — où le vrai peuple, celui qui travaille d'arrachepied et en silence, qui fuit les « gueulards » et les mastroquets, torlera le cou aux corbeaux peuplant les charniers et les dépotoirs socialistes.

Si nous jubilerons ce jour-là ! Pouvez-vous le demander !!!

## Grand braulebas politique à Berlin

MM. de Caprivi, chancelier de l'empire allemand, et le comte Eulenbourg, ministre de l'intérieur, ont remis, à l'empereur Guillaume II, leur démission qui a été acceptée.

Ils sont remplacés, le premier par le prince de Hohenlohe, gouverneur d'Alsace-Lorraine ; le second par M. de Köeller, sous-secrétaire d'État aux pays annexés.

M. de Hohenlohe a été ambassadeur à Paris, pré-técesseur immédiat du comte de Münster. Il appartient à la religion catholique.

Rompu à la pratique des affaires, et âgé de soixante-seize ans, il représentera, dans les conseils de l'empire, la haute noblesse, mais celle des États confédérés, non pas celle de Prusse.

M. de Köeller, connu pour son énergie, a été autrefois chef de l'extrême droite du Reichstag, où ses discours agressifs ont donné lieu à des séances mouvementées.

Les journaux libéraux déplorent la retraite de M. de Caprivi. La nomination de M. de Köeller est accueillie avec enthousiasme par les réactionnaires.

La crise a été déterminée par un article de la *Gazette de Cologne* déclarant formellement que l'Empereur marchait d'accord avec M. de Caprivi et blâmant le comte Eulenbourg d'avoir facilité l'audience impériale pour les agrariens. Cet article a été exploité par les ennemis du chancelier comme émanant de l'inspiration de M. de Caprivi et comme destiné à forcer la main de Guillaume II.

## A LA CHAMBRE

Séance du 27 octobre

suite de la mélasse. — Le crédit agricole

M. Labat combat le projet qui a pour but de doubler le droit de douane sur les mélasses étrangères : le droit de 5 francs était déjà presque prohibitif ; le droit de 10 francs va faire fermer toutes les distilleries.

M. Lechevalier estime, au contraire, que le droit proposé est très modéré.

M. Graux, rapporteur, s'explique dans le même sens. Il déclare que nous sommes le réservoir de toute les mélasses étrangères.

La discussion générale est close et l'urgence déclarée.

La Chambre adopte l'article 1<sup>er</sup>, soit 15 fr. au tarif général et 10 fr. au tarif minimum ; l'article 2 qui édicte que les mélasses étrangères jouiront de l'admission temporaire, et le nouvel article 3 ainsi conçu :

« Art. 3. — Seront admises au droit de 5 centimes par degré de richesse saccharimétrique les mélasses étrangères en cours de route avant le 20 octobre 1894, toutes justifications à cet égard devant être fournies à l'administration des douanes. »

« L'ensemble de la proposition de loi est adoptée par 310 voix contre 143. »

M. Jourde. — Il y a toujours un petit article en faveur des spéculateurs.

### LE CRÉDIT AGRICOLE

L'ordre du jour appelle la proposition adoptée par le Sénat au crédit agricole.

M. Lacombe a la parole. Il déclare que le projet tel qu'il revient du Sénat est décapité : on a exclu des bénéfices de la loi les syndicats ouvriers et on a restreint la loi à l'agriculture, en donnant aux paysans des illusions qui ne se réaliseront pas et dont ils constateront bientôt le néant.

La seule réforme, en effet, est de leur permettre de se constituer en sociétés de crédit.

Mieux vaudrait ne rien faire, laisser la loi dans les cartons de la Chambre et aborder les vraies réformes.

M. Jaurès escalade la tribune :

Il compare M. Méline, président de la commission, à Héliogabale qui avait l'étrange fantaisie de servir à ses convives, sur de très beaux plats, l'image peinte des mets qu'il leur annonçait ; c'est là le genre de festin auquel on convie la paysannerie française.

Cela n'empêchera pas l'orateur et ses amis de voter le projet.

Oui, quand les socialistes proposent des réformes profondes et efficaces comme celles qui débarrasseront les travailleurs agricoles du parasitisme du propriétaire oisif, on les accuse d'apporter des chimères et on prétend réserver aux souffrances aiguës de la démocratie rurale des réformes pratiques.

Eh bien ! elle va faire l'expérience d'une de ces réformes pratiques vantées par le ministre de l'agriculture qui, au lieu d'indiquer les nouvelles méthodes ou les nouvelles machines, promène de comice en comice une sorte de vaccin contre le socialisme agraire.

M. Viger, ministre de l'agriculture. — Je ne vous prends cependant pas pour un microbe.

M. Méline répond que c'est avec de bonnes lois et non pas de beaux discours qu'on peut venir en aide aux populations agricoles. Les réformes annoncées seront réalisées. On dé-

grèvera notamment la propriété immobilière et l'on modifiera le régime hypothécaire. En attendant, il faut voter la loi proposée que M. Jaurès a pu critiquer, mais qu'il n'a pas offert de remplacer.

Le jour où on aura décrété la nationalisation de la propriété, on pourra offrir la terre à qui on voudra ; on ne trouvera personne pour la travailler ; et on aura décrété non seulement la ruine de l'agriculture mais la famine universelle.

M. Jaurès accepte le rendez-vous qui lui a été donné par M. Méline et espère qu'ils s'y trouveront l'un et l'autre dans deux ans.

Après diverses reprises et répliques, la clôture de la discussion générale et l'urgence sont prononcées.

Le passage à la discussion des articles est décelé par 524 voix contre 0.

Les divers articles sont adoptés à mains levées et l'ensemble du projet voté par 504 contre 0.

Aujourd'hui, séance publique à 2 heures.

## DANS LES COMMISSIONS

### LA QUESTION DES BOUILLEURS DE CRU

M. Salis, député de l'Hérault, a entretenu la commission du budget de son projet de réforme des bouilleurs de cru.

M. Salis est partisan déterminé d'une réglementation sévère de ce privilège dont les abus sont criants.

En quelques années seulement, le nombre des bouilleurs de cru s'est élevé en effet de 278,000 au chiffre incroyable de 900,000. L'auteur du projet pense que la réforme proposée par lui ferait rentrer dans le trésor environ 65 millions.

Et il juge que les consommateurs ne sont pas moins intéressés que l'Etat à cette réforme urgente.

Quant à l'ensemble du projet de loi sur les boissons présenté au nom du gouvernement par M. Poincaré, M. Salis l'accepte dans ses dispositions générales, d'autant mieux qu'il est inspiré des projets précédents sur lesquels M. Salis était tombé d'accord avec M. Rouvier, alors ministre des finances.

### Distribution de projets de loi

On a distribué à la Chambre :

Une proposition de loi de M. Michelin, ayant pour objet d'assurer aux nécessiteux des secours immédiats et de favoriser l'assistance par le travail : tout nécessiteux aurait droit à un secours immédiat et d'urgence, consistant en bons de pain, de viande ou de fourneaux et en une modique somme d'argent, secours qui lui serait délivré par le maire de la commune où le nécessiteux est domicilié. Les communes seront tenues d'inscrire, à cet effet, à leur budget les crédits nécessaires et d'installer des locaux destinés à servir d'asile aux nécessiteux pendant la nuit. L'Etat contribuerait pour un tiers à ces dépenses.

Une proposition de loi ayant pour objet : 1<sup>er</sup> d'étendre le recours en révision à tous les cas où il y aurait erreur de fait ; 2<sup>o</sup> d'allouer des dommages-intérêts à la victime de l'erreur judiciaire constatée par l'arrêt ou le jugement de révision.

Un projet de loi de M. Chassing, tendant à l'interdiction du cumul des mandats électifs et



un rapport sur le budget des travaux publics (budget annexe des chemins de fer de l'Etat) déposé par M. Guillemet.

Un projet de M. Vaillant et de plusieurs autres députés socialistes tendant à établir la journée de huit heures et un salaire minimum pour tous les ouvriers, ouvrières et employés de l'Etat.

## INFORMATIONS

### Une révolte à la Guyane DÉPÊCHE OFFICIELLE

Poussés par des anarchistes, les condamnés des îles du Salut se sont révoltés et ont assassiné dans la nuit du 21 au 22 octobre les surveillants Mosca et Cretellaz. Un contre-maître a été tué; deux autres ont été grièvement blessés.

Douze condamnés, dont cinq anarchistes ont été tués. Le mouvement est comprimé. Le directeur de la Guyane a envoyé aux îles du Salut le *Bengali* avec des renforts.

### Le transport des bagages sur les chemins de fer

M. Barthou, ministre des travaux publics, vient d'adresser aux compagnies de chemins de fer une circulaire les invitant à rechercher les moyens d'étendre les facilités dont le public jouit actuellement pour le transport des bagages. Le ministre propose notamment d'autoriser les personnes non munies de billets à envoyer des colis aux tarifs et dans les conditions d'expédition des excédents de bagages.

M. Barthou voudrait aussi accorder au voyageur la possibilité de faire transporter ses bagages à une station différente de celle où il doit s'arrêter. Il ne serait perçu aucun supplément de prix si la gare d'expédition est située en deçà de celle où il descend. Si la gare d'expédition était située au-delà, les bagages seraient taxés, au tarif des excédents, de la gare où le voyageur descend à celle où il les expédie.

### Une grave réforme

La tunique de grande tenue des polytechniciens était jusqu'ici doublée en percaline grise; elle sera désormais doublée en satin de Chine noire.

C'est la plus importante des modifications à la tenue décidées le 2 octobre. La forme des boutons de culotte est changée, on ajoute une poche au gilet, il y a des boutonniers modifiées, etc. Ces graves réformes sont insérées au *Bulletin officiel*.

Que n'a-t-on simplement prévenu le tailleur de l'École?

### Au mur des Fédérés

Les membres des comités socialistes qui ont si pitoyablement échoué, le 1<sup>er</sup> mai dernier, dans leur tentative de manifestation au mur des Fédérés, ont, paraît-il, décidé hier, dans une réunion tenue à la Maison du Peuple, de tenter

une nouvelle manifestation au même mur, le 1<sup>er</sup> novembre.

### Sentinelle attaquée

Versailles, 27 octobre. — Une sentinelle de garde à la caserne des Récollets a été attaquée et blessée assez grièvement.

Les soldats de garde au poste de la caserne ont dû soutenir une véritable lutte contre les agresseurs, dont deux ont pu être capturés.

### Suicide de M. Maurice Simon, ancien directeur du théâtre de Cluny

On a retiré, samedi, de la Seine, à Mantes, le cadavre de M. Maurice Simon, ancien directeur du théâtre Cluny, qui avait été, quelque temps, l'associé de M. Bouyer, au Château-d'Eau.

M. Simon avait passé la soirée de la veille à son cercle d'où il était sorti pour aller à l'hôtel Terminus; là, il avait écrit à son frère pour lui annoncer la résolution où il était de se donner la mort.

### Un parricide

Un parricide a été commis avant hier soir, à Narbonne, dans une maison de la place Bistan.

M. Araou, constructeur mécanicien, s'étant pris de querelle avec son fils aîné, Henri, âgé de vingt et un ans, a lancé un pot de fleurs à la tête de ce dernier.

Bien que légèrement blessé, le jeune homme exaspéré s'est emparé d'un couteau de table et en a frappé son père à sept reprises différentes.

Celui-ci, atteint au cœur, est mort sur le coup.

### Fatale imprudence

Bordeaux, 27 octobre. — M. Tesson, chef de section au Chemin de fer d'Orléans, âgé de 35 ans, prenait avant-hier soir le train pour Angoulême, où il résidait. Hier, son cadavre a été trouvé sur la voie, près de Montmoreau.

On suppose qu'il s'était penché hors de la portière au moment où le train arrivait sous le pont, que sa tête porta contre la maçonnerie, qu'il fut assommé et précipité sur la voie.

### Liquidateur judiciaire en fuite

Bordeaux, 27 octobre. — On annonce la disparition du sieur V..., que le tribunal chargeait de la liquidation de successions.

Le juge d'instruction à qui l'affaire a été confiée a fait opérer aussitôt la saisie des livres et papiers de V..., qui laisserait un passif considérable.

### Coup de grisou

Londres, 27 octobre. — On télégraphie de West-Bromwich :

Une explosion de grisou s'est produite dans la houillère de Sandwell park, où se trouvaient cent quatre-vingts mineurs, dont sept ont été si grièvement brûlés qu'on désespère de les sauver.

Cinq autres mineurs ont reçu des brûlures graves.

### Incendie d'un hôtel

Un hôtel de Seattle (Etat de Washington) construit en bois revêtu de tôle a brûlé par suite de l'explosion d'une lampe. Douze personnes ont été brûlées sans qu'on pût les secourir.

L'hôtel était occupé par des ouvriers.

Le registre a été brûlé, il sera probablement impossible de reconnaître les victimes, qui sont littéralement carbonisées. L'un des locataires s'est blessé mortellement en sautant par une fenêtre.

### La maladie du Tsar

Saint-Petersbourg. — Voici le dernier bulletin officiel :

« L'Empereur a mangé de bon appétit au cours de la journée. L'état du cœur est un peu meilleur. L'œdème des pieds n'a pas augmenté. Le moral du malade est meilleur qu'hier. »

Le bulletin est signé des mêmes médecins que précédemment.

### Chine et Japon

#### NOUVELLE VICTOIRE JAPONAISE

Yokohama, 27 octobre. — Les Japonais ont remporté une victoire décisive à Kiuren.

Après avoir passé le Yalu, les Japonais ont marché sur le château de Kiuren, défendu par de grandes forces chinoises évaluées à 20,000 hommes. Les Chinois ont défendu le château en désespérés.

Les Japonais ont pris beaucoup de butin, trente canons, une grande quantité de munitions et trois cents tentes.

On affirme aussi que la seconde armée japonaise a effectué son débarquement sur la côte est de la péninsule de K'n-Chou, sur laquelle se trouve Port-Arthur. Elle est ainsi maîtresse de l'isthme et coupe les communications entre le port, l'arsenal et le continent.

### REVUE HEBDOMADAIRE

28 octobre 1894.

Le marché reste encore dans la période de réserve expectante et aucune direction ne se dessine en vue de la liquidation.

Les efforts pour soutenir les cours de certaines valeurs ont été assez évidents, mais ils n'impliquent nullement une volonté de pousser violemment les prix au milieu de circonstances qui commandent plutôt la prudence et la circonspection.

Depuis quelques jours, les transactions sont moins animées.

Le 3 0/0 se négocie à 101.30, le 3 1/2 à 108.40.

Le peu d'affaires influe sur les cours de certaines de nos sociétés de crédit. Le Foncier finit à 891.25. Les obligations foncières et communales sont bien tenues.

Le Comptoir national d'Escompte, dont le dernier bilan atteste l'activité, est à 530.

La Société Générale varie peu à 467.50. Les

résultats bénéficiaires de l'exercice sont satisfaisants et supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Nos grands chemins dont la tendance était assez bonne sont redevenus un peu plus hésitants, suivant du reste les oscillations de nos fonds publics.

Les obligations des Chemins de fer Economiques continuent à donner lieu à de bonnes demandes du comptant.

Les actions des Chemins de fer Orientaux se négocient de 512.50 à 515.

Les fonds étrangers continuent à être assez agités surtout ceux dont s'occupe la spéculation.

L'Italien est à 83.52. On attend toujours les plans financiers de M. Crispi.

L'Extérieure a reculé à 70 5/32 donnant lieu à des affaires suivies. Le parti de la hausse nous paraît bien puissant et n'abandonnera vraisemblablement pas la partie.

Les fonds ottomans finissent un peu plus faibles, ils avaient du reste tellement monté qu'un petit retour en arrière est bien naturel.

Les fonds russes, malgré la maladie du Tsar, font bonne contenance. Mais le marché est très étroit sur ces rentes et un événement pourrait amener la baisse sans obstacle.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Bulletin Météorologique du 29 Octobre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 12°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 11°
Midi,	762 m/m	au-dessus 14°
Hausse,	» m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 9°

### DERNIER MOT

En admettant — ce qui ne saurait être prouvé — qu'un accord invraisemblable et tacite soit intervenu entre M. de Grandmaison et le parti conservateur, M. Jean Dassy, qui, l'an dernier, opposait, dans l'*Echo*, la candidature conservatrice de M. Berger à celle de M. de Grandmaison jugé par lui presque radical, M. Dassy devrait logiquement, ce nous semble, au lieu de blâmer son adversaire de cette alliance, le féliciter de son retour aux bons principes.

Pour la qualification de « journal personnel de M. Dupuy » appliquée par nous à la *Haute-Loire* dont nous ignorions absolument l'existence, ainsi que la nuance politique encore inconnue de M. Jean Dassy puisqu'il ne l'indique pas, c'est M. Dassy lui-même qui nous a fourni le renseignement. Au cas où sa mémoire faillirait sur ce point, nous pourrions lui rappeler quel jour, en quel lieu, dans quelles circonstances, devant quelles personnes (dont nous invoquerons au besoin le témoi-

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Cependant, l'heure s'avance. On quitta la salle à manger pour le salon. Un piano d'Erard en ornait l'un des panneaux. Desbars demanda, très bas :

— Vous êtes musicienne, mademoiselle?

— Oui, répondit-elle.

Et, satisfaisant la muette prière des yeux, elle alla s'asseoir devant le clavier.

Ses doigts parcoururent les touches en un brillant prélude, puis de sa poitrine oppressée un chant monta dans la nuit. C'était une romance triste sur une mélodie de Schubert, des adieux où le compositeur, à défaut de poète, avait su jeter toute son inspiration. Assis dans l'angle le plus obscur du salon, Philippe, le front entre ses mains, cachait les larmes brûlantes qu'il sentait gonfler ses paupières.

Hira chantait.

Elle chantait avec peu de science, mais avec tout l'art infus dans son organisation d'élite.

Elle chantait comme elle avait parlé tout à l'heure, sans effort, sans contrainte, renlant ses rêveries, ses impatiences, comme aussi les chastes ignorances et les desirs passionnés de son âme.

Tous l'écoutaient, subjugués. Pourtant, ceux qui l'avaient entendue déjà n'y pouvaient prendre le même plaisir que les nouveaux venus. Profitant d'un répit, Kerdistel offrit un cigare à Desbars et l'entraîna, ainsi que M. Raimbault, sur le balcon de galerie?

Hira attendait-elle cet instant?

Elle se leva, vint droit à Barsand immobile, les regards perdus dans le rêve, et lui saisissant les mains :

— Monsieur Philippe, d'ama-t-elle, êtes-vous content de moi?

Il la dévisagea avec étonnement.

— Content de vous, mademoiselle... moi? — Que voulez-vous dire?

Elle eut une moue charmante.

— Tout à l'heure, vous m'avez adressé une parole... cruelle. Elle pèse encore sur mon cœur. Il y a quelques jours déjà, mon père, lui aussi, m'a fait de la peine. J'ai obtenu le pardon de mon père; je voudrais obtenir le vôtre.

— Mon pardon! — se récria le lieutenant de vaisseau profondément troublé. — Qu'ai-je donc à vous pardonner, mademoiselle?

— Vous le savez bien. — Quand nous nous sommes quittés, au Trayas, n'avez-vous pas emporté un gros chagrin, un pénible souvenir de moi?

Il l'arrêta, et avec plus de chaleur qu'il n'aurait voulu en mettre :

— Mademoiselle, ne vous l'ai-je pas dit? Ce souvenir, que je garde de vous jusqu'à la dernière heure de ma vie, jusqu'au dernier souffle de mes lèvres, sera celui d'une vision incomparable, d'un beau rêve caressant un instant ma jeunesse, — rêve, hélas! dont le lendemain sera l'éternelle douleur.

— La douleur! — répliqua-t-elle impétueusement. — Vous le voyez bien, que vous avez quelque chose à me pardonner.

Et, reprenant son visage d'enfant affectueuse et câline, elle se suspendit à son bras.

— Ecoutez, monsieur Philippe; tant que nous sommes seuls, je veux vous confier cela. Tout à l'heure, quand vous avez pris les rubans, M. Desbars a choisi le rose. Eh bien! c'est le bleu qui porte bonheur. Gardez le bien, n'est-ce pas? et sachez lire dans cet em-

blème tout ce que mon cœur peut contenir. Peut-être, — acheva-t-elle en abaissant ses longs cils noirs, et tandis que ses joues s'em-pourpraient, — saurez vous y lire mieux que moi-même.

Philippe chancela. Un vertige l'avait saisi.

Se trompait-il au sens de ces paroles? Contenaient-elles un aveu aussi pur que discret? Il craignit de se donner le change, et ce fut avec un tremblement qu'il prononça :

— Oh! prenez garde, mademoiselle! Si mes yeux allaient se méprendre? Si je lisais ce qui n'est point en vous, si je traduais en langage d'amour ce qui n'est que le murmure de la sympathie, tout au plus le discours de l'amitié?

Elle le regarda à son tour. Cette fois les larmes s'étaient détachées des paupières; elles roulaient en perles jusqu'au coin de sa bouche. L'une d'elles vint tomber, chaude, sur la main de l'officier qui la but dans un baiser.

— Non, — fit-elle, — vous ne vous trompez pas; j'en suis sûre; je le sens. Ah! mon ami, je voudrais vous dire autre chose, je vous le jure. Mais je ne me connais point moi-même; je ne sais pas... je vous assure que je ne sais pas.



gnage) M. Dassy nous a révélé cette particularité.

Ceci dit, l'*Echo* se désintéresse entièrement du conflit allemand et tout à fait personnel soulevé par M. Dassy à l'encontre de M. de Grandmaison que nous croyons en situation de répondre, s'il le juge utile.

#### Recrutement. — Avis

Les ordres d'appel des jeunes soldats des classes 1893 et 1892 du recrutement de Tours, appelés pour trois et deux ans, sont actuellement déposés dans les brigades de gendarmerie, où ces jeunes gens pourront les retirer contre émargement jusqu'au 4 novembre inclus. A partir de cette date, les ordres d'appel non retirés seront portés au domicile des intéressés par les soins de la gendarmerie.

#### Les bureaux des Chambres

Dans sa première séance, la Chambre des députés a procédé au tirage au sort des bureaux.

M. le comte de Maillé et M. le vicomte de La Bourdonnaye font partie du 4<sup>e</sup> bureau; M. de Soland du 2<sup>e</sup>; M. L. Bougère et M. de Grandmaison du 3<sup>e</sup>; M. Guignard du 9<sup>e</sup>, et M. Coudreuse du 11<sup>e</sup>.

— Au Sénat, M. Blavier fait partie du 2<sup>e</sup> bureau, M. Merlet du 6<sup>e</sup>, et M. le général d'Angigné du 9<sup>e</sup>.

#### Votes de nos députés

Scrutin sur la première partie de l'amendement de M. Jourde (raisins secs) :

Ont voté *contre* : MM. Bougère, de Grandmaison, Coudreuse, Guignard; MM. de Maillé, de La Bourdonnaye, de Soland n'ont pas pris part au vote. — La Chambre n'a pas adopté.

— Scrutin sur l'amendement de M. Charles Roux (raisins secs) :

Tous nos députés ont voté *contre*, à l'exception de M. de La Bourdonnaye qui n'a pas pris part au vote. — La Chambre n'a pas adopté.

— Scrutin sur l'article unique de la commission, frappant de 40 fr. les raisins secs au tarif général et de 25 fr. au tarif minimum, adopté par la Chambre :

On voté *pour* : tous nos députés, sauf M. de La Bourdonnaye, qui n'a pas pris part au vote.

Nous apprenons que M<sup>e</sup> Lelièvre, un des plus sympathiques notaires du département, vient d'avoir la douleur de perdre son beau-père, M. Coutant.

Nos sincères compliments de condoléance à M<sup>e</sup> Lelièvre et à tous les siens.

M. H. Garreau, de Vihiers, vient d'être nommé par M. le Préfet receveur ruraliste à Dennezé.

Il se fit entre eux un silence. Ils pouvaient entendre leurs poitrines battre à l'unisson. — A la fin, Philippe serra doucement les doigts qui n'avaient pas quitté les siens, et, mettant toute son âme dans ses paroles :

— Hira, — murmura-t-il, — votre père m'a permis de vous parler comme à ma fiancée. Vous venez de m'autoriser à l'espoir. Je ne veux pas étendre votre encouragement au-delà de ses limites. Je veux espérer, espérer seulement. C'est à moi de vous conquérir, de gagner ce cœur où vous m'avez fait une petite place. Et, quelle que soit votre volonté, plus tard, qu'elle m'accorde le bonheur ou me condamne à l'exil perpétuel, — je vous aimerai éternellement... éternellement.

Déjà la jeune fille avait reconstruit son calme. Elle entra dans la réalité.

— C'est bien ! — dit-elle joyeusement, — j'ai votre promesse. Moi, je ne sais pas, peut-être, ce que c'est d'aimer, mais je sais bien que je n'aimerai pas d'autre homme que mon père, mon parrain, et... vous.

C'était l'enfant qui reparaisait dans la femme.

— Seulement... vous avez un rival, ou plutôt une rivale, puissante, inflexible.

#### Objet perdu

Jeudi dernier, M<sup>me</sup> Balme a perdu un chapelet grenat monté sur argent. — Prière de le rapporter à M<sup>me</sup> Balme, 12, quai de Limoges.

#### Parapluie trouvé

Hier, M. Lecœur, rue de Fenet, 91, a trouvé, rue du Pressoir-Saint-Antoine, un parapluie à manche courbe qu'il tient à la disposition du propriétaire.

#### Théâtre de Saumur

Ce soir, ne l'oubliez pas, *Barbe-Bleue*. Est-ce que ces trois mots adjoints, Ludovic Halévy, Henri Meilhac, Offenbach, ne vous disent rien, ne vous rappellent pas une de ces soirées joyeuses du vieux temps, où l'on s'amusait et riait de si bon cœur et avec tant de raison ?

Suivez-nous ce soir, au théâtre, chers compatriotes, et vous verrez que nous ne vous avons point induits en « bassinoires ». Je vous garantis, sans chercher plus loin, quelque chose de délicat, d'ingénieux, de charmant et je me condamne à ne remettre jamais les pieds au théâtre, si vous vous déclarez « volés ».

#### ALLONNES

##### Incendie

Samedi dernier, aux Blots, commune d'Allonnes, un incendie dont la cause est ignorée a détruit une meule de paille et chaume, 500 fagots, et calciné, dans leur toit, cinq lapins, le tout appartenant au sieur Page, cultivateur. La perte évaluée 558 fr. est couverte par une assurance.

Lors de l'enquête ouverte le lendemain par la gendarmerie d'Allonnes, un témoin déclarait que le samedi, vers 9 heures du matin, une heure environ avant que le feu n'éclatât, une fille étrangère à la localité — et dont il donne un court signalement — était entrée chez lui pour demander du pain et des allumettes, et qu'on lui avait octroyé seulement du pain. On se mit à la recherche de la vagabonde, mais on ne la rencontra point et personne n'a pu donner de renseignements sur la direction par elle prise.

#### BRIGNÉ

##### Vol de poules

Dans la nuit du 21 octobre, des voleurs ont soustrait, au préjudice de la dame Barraud, de Brigné, onze poules enfermées dans leur cabane, et que leur ancien propriétaire estime 20 fr. Ni trace des auteurs du méfait, ni soupçon sur qui que ce soit.

#### Chemin de fer d'Orléans

Depuis le 15 octobre, un train de voyageurs a lieu entre La Flèche et Sablé les jours de foire à Sablé.

Il part de La Flèche à 7 h. 20 du matin,

— Laquelle? — demanda B rsand aussi joyeux.

Hira montra, par la fenêtre ouverte, la mer argentée des rayons de la lune, et sur le fond de laquelle se détachaient nettement les ombres des fumeurs.

— Elle !

Le visage du lieutenant de vaisseau se colora d'une chaude flamme. Une énergie vibrante alluma son regard. Il serra la petite main retenue

— Elle ! — je ne la crains pas ! Je vous reconquerrai, s'il le faut, sur la mer !

(A suivre.)

#### M. Léon FRESCO, Chirurgien - Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois. Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

PRIX : 3 FRANCS, SOINS COMPRIS

Extraction de dents gratis.

après l'arrivée des trains venant d'Aubigné, de Saumur et d'Angers.

#### État Civil de Saumur

##### Publications de mariage

Louis-Jules Dupuy, vannier, et Marie Tesier, couturière (veuve), tous deux à Saumur.

Emile Grellier, maçon, à Gonnord, et Louise-Eugénie Thoreau, domestique, à Saumur.

Pierre-Guillaume Joubier, jardinier, et Marie-Renée-Augustine Gautier, domestique, tous deux à Saumur.

Henri-Louis Colin, coiffeur, à Saumur, et Jeanne-Marie-Prosper Bedon, couturière, à Tours.

Victor Mantaudon, jardinier (veuf), et Désirée Lubin, sans profession, tous deux à Saumur.

Albert Bodelot, lieutenant au 4<sup>e</sup> régiment de dragons, à l'École de Saumur, précédemment à Chambéry (Savoie), et Marie-Sophie-Amélie-Blanche Dercourt, sans profession, à Abbeville (Somme).

Alfred-Louis-Eugène Eluard, pâtissier, et Joséphine-Marie-Augustine Lambault, sans profession, tous deux à Saumur.

##### DÉCÈS

Le 26 octobre. — Félix Carré, maçon, 79 ans, veuf de Justine-Catherine Moutais, à l'Hospice.

Le 27. — Louis Buron, cultivateur, 83 ans 1/2, veuf de Louise-Anne Deshayes, à l'Hospice.

#### Théâtre de Saumur

Bureaux, 8 h. 1/2 — Rideau, 8 h. 1/2

Direction A. GIRAUD

LUNDI 29 Octobre 1894

## BARBE-BLEUE

Opéra-bouffe en 4 actes, de MM. Meilhac et L. Halévy, musique de Jacques OFFENBACH.

DISTRIBUTION. — Le sire de Barbe-Bleue, MM. Dambrine; — Le roi Bobèche, Mauléon; — Le comte Oscar, Berton; — Popolani, Leprieux; — Le prince Saphir, Baudhuin; — Alvarez, Allain; — Un greffier, Delvins; — Un seigneur, Etaix; — Boulotte, M<sup>mes</sup> Lamoureux; — Clémentine, Avallet; — Princesse Hermia, A. Peltier; — Héloïse, Dambrine; — Rosalinde, Dalbert; — Isaura, Berton; — Blanche, Delpierre; — Eléonore, Constance.

Seigneurs, dames, pages, gardes, peuple, etc.

— Comment avez-vous donc fait pour vous guérir de vos maladies d'estomac et pour avoir cet air de prospérité? — Mon secret est bien simple : chaque matin je prends un potage au **Tapioca Riis**; essayez-en et vous m'en direz des nouvelles. Surtout exigez sur le paquet un **trèfle à quatre feuilles** : c'est la marque de fabrique du produit authentique et ça porte bonheur.

**Embarras gastrique**, constipation, indigestions, tous les troubles en général de l'appareil digestif sont guéris rapidement et sûrement par les **Pilules Suisses**.

#### CONSEILS ET RECETTES

##### GUÉRISON DES CHEVAUX COURONNÉS

Remplissez une bouteille d'un litre avec un tiers de sel de cuisine préalablement séché sur le feu et deux tiers d'eau-de-vie; bouchez soigneusement et agitez vivement assez longtemps pour saturer de sel le liquide. Laissez reposer jusqu'à ce que l'eau-de-vie redevienne claire et limpide par le complet dépôt du sel au fond.

Évitez de brouiller au moment de l'employer, imbibez des compresses assez épaisses pour pouvoir être humectées, sans enlever les genouillères qui serviront à les maintenir, en empêchant le cheval de les arracher.

Ne craignez pas de faire promener un cheval pendant ce traitement, afin d'éviter qu'une cicatrisation opérée durant un repos trop prolongé ne rétrécisse les tissus.

En moins de quinze jours, des genoux bien soignés, eussent-ils été excoriés jusqu'aux

os, seront recouverts d'un duvet de poils renaissants.

L'alcool favorise le développement des bourgeons charnus et le sel agit comme désinfectant, contre la suppuration.

#### Retrait de cautionnement

M. DELMAS, ancien huissier à Vihiers, ayant l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente publication conformément à la loi.

#### Tribunal de Commerce de Saumur

##### Faillite Richard

Par ordre de M. le Juge-commissaire de la faillite du sieur Richard, Auguste, marchand de bœufs à Vihiers, en exécution de l'article 462 du Code de commerce, les créanciers présumés de ladite faillite sont invités à se réunir le samedi 3 novembre 1894, à dix heures précises du matin, au Tribunal, dans la salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics.

En exécution de l'article 491 du Code de commerce, les créanciers peuvent remettre leurs titres, à partir du jugement déclaratif de la faillite, au greffier du Tribunal, avec un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées. Le greffier devra en tenir état et en donner récépissé.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée.

Le Greffier, MORON.

#### Assistance judiciaire

Etude de M<sup>e</sup> BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ, avoué-licencié à Saumur, rue du Temple, n° 7.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 21 juillet 1894, enregistré,

Au profit de M<sup>me</sup> Adèle Prêtre, épouse de M. Prosper Provot, ladite dame couturière, demeurant à Saumur, rue de Fenet, 93, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire par décision du bureau de Saumur en date du 7 mars 1894,

Contre M. Prosper Provot, ci-devant demeurant à Saumur et actuellement sans résidence ni domicile connus en France,

Ledit jugement signifié par acte de LEGOAS, huissier à Saumur, en date du 12 octobre 1894,

Il appert :  
Que ladite dame Adèle Prêtre a été déclarée divorcée d'avec son mari, sus-nommée.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Saumur, en date du 24 octobre 1894, enregistrée, en conformité de l'art. 247, § 3, du Code civil modifié par la loi du 18 avril 1886.

Pour extrait,  
BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ.

M. L. NEPVEU, de retour en France après 25 ans de séjour aux îles Britanniques, se tient à la disposition des personnes désirant commencer ou continuer l'étude de la langue anglaise, soit pour la commerce, soit pour les examens. — Traduction de documents et lettres de commerce. — *Pont-Fouchard, Saumur.*

#### AU CORDON BLEU

Placement de domestiques des deux sexes

VRAIS GENS DE MAISONS

M<sup>me</sup> ANNA

Rue du Puits-Tribouillet, 5 SAUMUR

Le Gérant, L. DELAUNAY.

## TISANE DUSSOLIN

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs; elle reconstitue et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix : 4/50 la flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECCO, Ph<sup>ie</sup>, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.

Dépôt à Saumur, Pharmacie DESCHAMPS, 11, 13, 15, rue Saint-Jean.



# ÉPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

## AVIS IMPORTANT.

La Maison ANDRIEUX, connue pour vendre Bon Marché, s'occupe exclusivement de la Vente directe aux consommateurs de tous les Produits Alimentaires, à des conditions de prix souvent inférieures à celles usitées dans le gros ou dans n'importe quelle maison similaire. — La Maison ANDRIEUX envoie à l'ouverture de chaque Saison ses Catalogues dans toute la ville et toute la région, donnant les prix les plus réduits, suivant le cours de tous les produits.

Les achats de Vins faits par la Maison à la dernière récolte lui permettent encore et pour longtemps de vendre le Vin des coteaux de Saumur ROUGE, 35 c. le litre. — BLANC, 40 c — 26 pour 25. — Livraison à Domicile.

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

## A VENDRE Maison d'Habitation

Sise à Saumur, 5, rue des Basses-Perrières,  
Avec trois Caves en roc.  
S'adres er audit M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

## MAISON

AVEC JARDIN

Rue Beaurepaire, n° 15, occupée par M<sup>me</sup> veuve GUÉRIN.  
Remise et écurie à la volonté du locataire.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

## Remise et Ecurie

Avec Jardin et grandes servitudes, rue de la Maremaillette, occupées par M. Emile Lenoux, ancien notaire.  
S'adresser à M<sup>me</sup> ROGERON, rue d'Alsace, n° 7.

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

## ADJUDICATION

En l'étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, le Samedi 17 novembre 1894, à une heure du soir,

## D'une Maison

Appartenant aux époux Barbier, sise à Dampierre, rue de Morains.  
Entrée en jouissance à Noël 1894.

Mise à prix : 800 fr.

Pour cause de Changement de Domicile

## A CÉDER

## CAFÉ du Théâtre

Pour la Saint-J an 1895 — Long Bail  
S'ADRESSER AU CAFÉ, PLACE DE LA BLANGE, 6, SAUMUR.

Etudes de M<sup>e</sup> BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ, avoué à Saumur, et de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire à Montsoreau.

## VENTE

Sur conversion de saisie immobilière,

Le dimanche 18 novembre 1894, à deux heures de l'après-midi, en la Mairie de Turquant, par le ministère de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire à Montsoreau,

De différentes parcelles de Terre Situées communes de Montsoreau et de Turquant.

Total des mises à prix : 893 fr.

## D'une Maison

Située au bourg de la commune de Turquant,

## Et d'une grande Cave

Située à la Cour-la-Puits, commune de Turquant.

Mise à prix . . . . . 3.250 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ, avoué à Saumur, pour-suivant la vente ;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire à Montsoreau, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Retour de M<sup>me</sup> Alexis

## SONNAMBULE SPIRITE

Cartes, Lignes de la main

M<sup>me</sup> ALEXIS fait partie de la Société du Congrès magnétique de Paris, d'où elle arrive. Profitez de son talent. Allez tous la voir, 37, rue Saint-Nicolas, au 2<sup>e</sup> étage.

M<sup>me</sup> ALEXIS prévient sa nombreuse clientèle qu'elle prolonge son séjour à Saumur.

AVIS Les créanciers de M. VINCENT BOBINEAU, de Villebernier, sont priés de se présenter, d'ici huit jours, chez M. Thierry, épiciier à Villebernier.

## VIN du D<sup>r</sup> YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, prépare au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE  
G. DESCHAMPS  
Rue Saint-Jean, SAUMUR.

## SUCRE CRISTALLISÉ

Pour Vendanges

## A. COURTET

RUE DAILLÉ, A SAUMUR

Commodité, Économie

## LESSIVE MAGIQUE

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté.  
Elle détruit les germes des maladies contagieuses.  
Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses.  
Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUVEAU

ÉPICERIE NOUVELLE

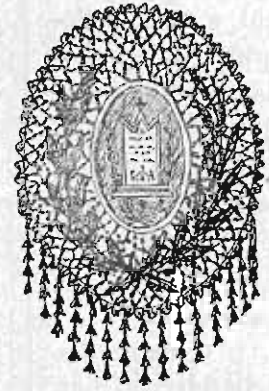
28, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

## FÊTE DE LA TOUSSAINT

GRAND CHOIX

d'Articles

FUNÉRAIRES



Couronnes

BOURRELETS

Pots et Bouquets

PERLES, MÉTAL

Et Porcelaine

Articles riches, demi-riches et ordinaires  
PRIX TRÈS MODÉRÉS

## DOC-FAUCHEUX

41, Rue d'Orléans, Saumur  
En face la Librairie Milon

## SAVONNERIE DE MÉZY

(Seine-et-Oise)

BUREAUX A PARIS, 21, Rue Croix-des-Petits-Champs.



Savon d'Occuba

SAVON BLANC EXTRA  
PUR



EN VENTE PARTOUT  
SAVON D'OCCUBA

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

## IMBERT Fils

Chocolats à prix réduits		Thé C <sup>e</sup> Coloniale, la boîte	2 80
Menier,	1/2 kil. 1 60	— Le Délicieux, —	4 35
Planteur,	— 1 60	— Mélange d'Amateurs, 50 et 90	
Potin n° 3,	— 1 60	Biscuits recommandés	
C <sup>e</sup> Coloniale,	— 2 20	Montbozon, la boîte	» 65
De santé,	— 1 20	Madeleines-Champagne, id.	1 30

Saumur, imprimerie Paul Godet.

## SAISON HIVER 1894-95

# MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour 35 francs un COSTUME COMPLET drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE

27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR